



## Concours de POESIE 2024 !

Newsletter N°17 \_ Février 2024

[www.stopalisolement.fr](http://www.stopalisolement.fr)



---

Association AGES «Agissons Grandissons Ensemble Solidaire», portant «Stopalisolement.fr» lance son troisième **CONCOURS DE POÉSIE POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ**, sous le haut patronage du Ministère des Solidarités et des Familles et :

> un Ehpad francilien, l'établissement scolaire Sainte-Élisabeth, les Éditions Ramsay, « Le Verbe Poaimer ».

> Les fondatrices : Solenne Brugère et Delphine Dupré-Lévêque.

> Le Coordinateur : Laurent Desvoux-D'Yrek.

> La Présidente du jury : Frann Bokertoff.

Le thème choisi pour cette édition par la présidente du jury, Frann Bokertoff, pour l'année 2024, est :

« **Petites et grandes victoires** »

Ludivine Munos, nageuse handisport française, trois fois médaillée d'or paralympique et six fois championne du monde, responsable de l'intégration paralympique, **a accepté d'en être la marraine !**



### **Comment participer au concours de poésie ?**

Le concours est ouvert du 25 janvier au 1<sup>er</sup> avril 2024.

Un quadruple objectif :

- Permettre aux personnes vulnérables de s'exprimer
- Reconnaître et faire naître des talents
- Rompre l'isolement
- Valoriser et saluer le travail des accompagnants professionnels.

### **Comment participer au concours de poésie ?**

#### **Qui participe ?**

**Qui participe ?** : Toute personne vulnérable en raison de son âge, sa maladie, son handicap, accompagnée à domicile par un service (SAAD, SSIAD, SAMSAH, SAD...) ou dans un établissement pour personnes âgées (EHPAD, Résidence autonomie, résidence service seniors, béguinage,..) ou handicapée (MAS, FAM,...) ou vivant en habitat partagé/inclusif.

Les poèmes peuvent s'écrire en solo, en duo en trio, ...en collectif et intergénérationnel (avec des élèves, des services civiques, etc.).

#### **Trois catégories :**

**INDIVIDUELLE** : Toutes les habitantes et tous les habitants d'un même établissement peuvent participer à titre individuel. Un seul poème individuel par personne.

**COLLECTIVE** : Un établissement/habitat peut présenter un poème collectif (plusieurs résidentes et résidents).

**INTERGÉNÉRATIONNELLE** : Un établissement peut présenter un poème collectif intergénérationnel (élèves ou jeunes adultes -de 26 ans, bénévoles, service civique).

### ***Propositions de poèmes au choix :***

- *Poèmes en vers pairs (octosyllabes, alexandrins...), sonnets...*
- *Séries de haïkus / tercets (3 vers) ou tankas/quintils (5 vers).*
- *Vers libres et / ou vers impairs.*
- *Proses poétiques rythmées et imagées.*
- *Acrostiches comprenant au moins le mot « VICTOIRE (S) ».*



### **Où envoyé les poèmes ?**

**À** : [concourspoesie2023@gmail.com](mailto:concourspoesie2023@gmail.com)

Un courriel par structure participante (vous pouvez transmettre plusieurs poèmes, mais dans un même fichier).

**Objet du mail** : poésie individuelle, collective, intergénérationnelle (préciser la catégorie).

La poésie en pièce jointe sous WORD (pas de PDF) :

- Chaque poème de 12 à 24 vers au format Word,
- Caractère Arial, taille 12
- Titre en gras et en minuscules
- Les vers les uns sous les autres, avec des sauts de strophes

### **Sous chaque poésie :**

- NOM, prénom de la personne référente, téléphone et adresse électronique
- NOM et adresse complète de la structure (rue, ville, code postal, pays)
- NOM(s) et prénom(s) de chaque auteur(e)

**DROITS** : Les personnes participantes s'engagent à autoriser la diffusion de leurs textes et l'utilisation de leur droit à l'image.



### Bon à savoir !

**Envoi des textes** : Exclusivement au format Word. Cependant, les photographies et dessins sont bien sûr acceptés, dans des fichiers à part, sous format jpeg.

**Remarque** : L'utilisation d'une formulation non genrée et inclusive (accords de proximité ou de majorité à la place de l'accord au masculin pluriel...) est validée : Liberté, égalité, créativité !

**Attention** : Les poèmes doivent être inédits. De courtes citations doivent être signalées par des guillemets (la source est à indiquer en note accompagnant le poème).

**Résultats** : début juin 2024 sur le site « [stopalisolement.fr](http://stopalisolement.fr) » et sur la page Facebook "Stop à l'isolement".

**Remise des prix (sous réserve)** : le 2 octobre 2024 au Ministère de la Santé et de la Prévention par les Ministres dédiés aux personnes âgées et en situation de handicap.



### Les membres du jury :

**Présidente du jury** : Frann Bokertoff, poétesse, nouvelliste et romancière,

membre de la Société des Gens De Lettres et de la Société des Poètes Français.

**Jury professionnel** : Jean-François Blavin, Frann Bokertoff, Laurent Desvoux-D'Yrek, Nicole Durand, poètes et poétesses.

**Jury intergénérationnel** : des Ehpadiens et Ehpadiennes et des collégiens et collégiennes de 6 e de l'établissement scolaire Sainte-Élisabeth, Paris XVe, des associations étudiantes (1lettre1sourire, correspondance solidaire).

**ÉDITIONS** : les poésies primées seront publiées aux Éditions RAMSAY. Tous les bénéfices du livre sont reversés à l'association AGES (Agissons Grandissons Ensemble Solidaire) afin de développer des projets d'expression artistique encouragés sur Stopalisolement.fr. Vous pouvez commander les livres

Concours 2022 et 2023, 15 €, auprès des éditions Ramsay à l'adresse suivante : [chantry.f@vilo-goupe.com](mailto:chantry.f@vilo-goupe.com)

*Imprimer le PDF pour le partager  
avec les personnes que vous accompagnez ! 🤗*

---



---

**ENSEMBLE 🤝 !**